

21 octobre 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A SAINT-LOUIS (ILE DE LA REUNION) JEUDI 21 OCTOBRE 1976

« DOM » MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, MONSIEUR LE DÉPUTÉ, MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, MESDEMOISELLES, MESDAMES, MESSIEURS, LES RÉUNIONNAISES, LES RÉUNIONNAIS, PRÉSIDENT DE TOUS LES FRANÇAIS, JE SUIS AUSSI LE VÔTRE. AYANT ÉTÉ ELU IL Y A DEUX ANS PAR 13 296 203 SUFFRAGES SUIVANT LA RÈGLE DÉMOCRATIQUE, JE SUIS LE PRÉSIDENT DE TOUS LES FRANÇAIS ET EN MÊME TEMPS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, C'EST UNE DÉMOCRATIE ET JE DIRAI MÊME DANS CETTE PARTIE DU MONDE C'EST UN DES RARES RÉGIMES AUTHENTIQUEMENT DÉMOCRATIQUES, C'EST POURQUOI M. LE MAIRE « DAMBREVILLE M. » CONNAISSANT VOTRE ORIENTATION POLITIQUE ET CONNAISSANT CELLE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL, J'AI TENU À ACCEPTER VOTRE INVITATION ALORS QUE VOUS COMPRENDREZ QU'EN CE QUI CONCERNE LES INVITATIONS PENDANT CES DEUX JOURS JE N'AVAIS QUE L'EMBARRAS DU CHOIX. JE VOUDRAIS ÉGALEMENT VOUS DIRE QUE LA RÈGLE DÉMOCRATIQUE À SAINT-LOUIS COMME DANS LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION, COMME DANS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE C'EST QUE LES DÉCISIONS SONT PRISES NON PAR DES PANCARTES MAIS PAR DES VOTES. JE SUIS VENU VOUS PARLER DE VOS PROBLÈMES, MAIS ÉGALEMENT JE SUIS VENU VOUS PARLER, M. LE MAIRE, MESSIEURS, DE LA QUESTION QUE VOUS AVEZ POSEE ET QUI FAIT PARTIE DE VOTRE PROGRAMME M'AVEZ-VOUS DIT QUI EST LA QUESTION DE L'AUTONOMIE ?

« DOM » ET D'ABORD DE VOS PROBLÈMES : JE CONNAIS EN EFFET ET J'APPROUVE LA VOLONTÉ QUE VOUS AVEZ CLAIREMENT MANIFESTÉE DANS L'ÉLABORATION DES RÈGLES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE VOTRE COMMUNE, DE FIXER, DE MAINTENIR DANS LES ÉCARTS LA POPULATION RURALE ET DE DÉVELOPPER D'UNE MANIÈRE ÉGALE ET ÉQUILIBRÉE LES DEUX CENTRES D'ATTRACTION DE SAINT-LOUIS. VOTRE COMMUNE, M. LE MAIRE, A DEPUIS LONGTEMPS UNE DOUBLE VOCATION, AGRICOLE ET ARTISANALE, VOCATIONS QUI CONSTITUENT POUR ELLE UNE CHANCE DE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET À LAQUELLE LE TEMPS DEVRA AJOUTER PROGRESSIVEMENT LA DIMENSION INDUSTRIELLE, NATURELLEMENT DIMENSION INDUSTRIELLE ADAPTÉE À VOS CONDITIONS DE VIE ET À LA STRUCTURE DE VOTRE POPULATION. DEPUIS QU'AU DÉBUT DU SIÈCLE LE PÈRE DELAPORTE A CRÉÉ CHEZ VOUS UNE ÉCOLE DE MENUISERIE RÉPUTÉE, L'ARTISANAT DU BOIS EST RESTÉ UNE TRADITION ET D'AILLEURS L'ARTISANAT COMME LE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES PETITES ET MOYENNES DONNE BIEN PLUS DIRECTEMENT À L'HOMME ET À LA FEMME LE SENTIMENT D'ÊTRE UTILE ET RESPONSABLE. JE SAIS AUSSI QUE LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE SAINT-LOUIS SE HEURTE ET S'EST TOUJOURS HEURTE AU PROBLÈME DE L'EAU ET QUE QUELQUES CENTAINES D'HECTARES SEULEMENT SONT IRRIGUÉS DE FAÇON PLUS OU MOINS SATISFAISANTE PAR UN OUVRAGE ANCIEN ET COMME VOUS L'AVEZ D'AILLEURS RAPPELÉ FRAGILE. LE GOUVERNEMENT EST SI CONSCIENT DE L'IMPORTANCE DU DÉVELOPPEMENT HYDRAULIQUE POUR LA RÉUNION QUE LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRE « PAP » RETENU POUR LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER A INSCRIT EN PREMIÈRE URGENCE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE ET POUR LA RÉUNION, APRES LE BRAS DE LA PLAINE ET LE CHAMP-BORNE, C'EST L'AMÉNAGEMENT HYDROLOGIQUE DU BRAS DE

CILAOIS QUI SERA LE PROJET FINANCE AU-COURS DU VIIEME PLAN. ET JE PEUX VOUS ANNONCER AUJOURD'HUI QUE CE FINANCEMENT EST A L'HEURE ACTUELLE DECIDE. C'EST UN PROJET AMBITIEUX, C'EST UN PROJET COUTEUX ET IL FAUDRA SAVOIR PAR QUI IL SERA FINANCE. LE FINANCEMENT SERA LARGEMENT ASSURE PAR UN EFFORT CONJOINT DE LA METROPOLE ET DE NOS PARTENAIRES EUROPEENS

DOM` DANS LES COMPTE-RENDUS QUI ONT ETE FAITS DE MES DISCOURS D'HIER, J'AI NOTE QUE CERTAINS ONT SOUHAITE QUE JE PUISSE INDIQUER DE FACON PLUS DETAILLEE CERTAINES DES MESURES QUE LE GOUVERNEMENT A DECIDEES POUR ENGAGER PLUS ACTIVEMENT LA DEPARTEMENTALISATION ECONOMIQUE DE LA\_REUNION, MAIS JE VOUDRAIS VOUS DIRE QUE CE N'EST PAS DANS DES DISCOURS SUR DES STADES QUE L'ON PEUT DETAILLER DES MESURES ECONOMIQUES NECESSAIREMENT TECHNIQUES ET D'AILLEURS SI JE LE FAISAI, MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS, JE NE RETIENDRAI PAS LONGTEMPS VOTRE ATTENTION, MAIS JE VOUS INDIQUE QUE CE SOIR AVANT DE QUITTER VOTRE DEPARTEMENT J'AURAI L'OCCASION DEVANT LA PRESSE, DEVANT LES MOYENS D'INFORMATION, TELEVISION ET RADIOS, DE DONNER POUR VOUS TOUS ET POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU DEPARTEMENT LE DETAIL DE CES MESURES. JE VOUDRAIS MAINTENANT, M. LE MAIRE, REpondre A CE QUE VOUS AVEZ DIT CONCERNANT L'\_ETAT DE DEVELOPPEMENT DE LA\_REUNION. VOUS AVEZ CITE UN CERTAIN NOMBRE DE CHIFFRES, MAIS ON POURRAIT EN CITER D'AUTRES, VOUS AVEZ PARLE DU PROBLEME DU CHOMAGE DE LA POPULATION ACTIVE ET DES JEUNES ET J'Y REVIENDRAI, MAIS AVEZ-VOUS RAPPELE QUE LA POPULATION DE LA\_REUNION A DOUBLE EN QUELQUES DIZAINES D'ANNEES ET POUVEZ-VOUS ME CITER L'EXEMPLE VOUS-MEME M. LE MAIRE, MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL\_MUNICIPAL, POUVEZ-VOUS ME CITER L'EXEMPLE D'UN SEUL PAYS DANS LE MONDE DONT LA POPULATION AIT DOUBLE ET QUI NE CONNAISSE PAS UN TAUX DE CHOMAGE AU MOINS EGAL OU SUPERIEUR A CELUI DE LA\_REUNION ? VOUS AVEZ INDIQUE QU'IL N'Y AVAIT PAS EU PRATIQUEMENT DE PROGRES DANS CETTE ILE. QUELQUES CHIFFRES QUI TOUCHENT LES REALISATIONS SOCIALES SENSIBLES : LE NOMBRE DE LITS D'HOPITAUX ETAIT A LA\_REUNION DE 920 EN 1950, IL EST AUJOURD'HUI DE 4050. LE RESEAU ROUTIER CARROSSABLE DONT VOUS REGRETTIEZ A JUSTE TITRE D'AILLEURS QU'IL NE SOIT PAS ENCORE PLUS COMPLET, IL ETAIT DE 733 KMS A LA MEME EPOQUE, IL Y A PLUS QUE DOUBLE ET IL EST DE 1 675 KMS. LA PRODUCTION DE SUCRE, ELLE ETAIT DE 136 000 TONNES EN 1950, ELLE SERA DE 240 000 TONNES POUR LA PRESENTE CAMPAGNE. ET NOUS ESPERONS QU'EN-RAISON DU DEVELOPPEMENT IMPORTANT DE L'ECONOMIE SUCRIERE QUI DOIT S'ACCOMPAGNER EN EFFET D'UN CERTAIN NOMBRE DE REFORMES, CETTE PRODUCTION DEVRA ATTEINDRE 300 000 TONNES ET AMELIORER LA RENTABILITE ET LE REVENU POUR LES PLANTEURS

DOM` ENFIN VOUS AVEZ INDIQUE QUE VOUS SOUHAITIEZ QUE LES REUNIONNAIS PAR L'INTERMEDIAIRE DE LEURS ELUS PUISSENT PARTICIPER AUX CHOIX DES DECISIONS DES INVESTISSEMENTS QUI LES CONCERNENT, EH BIEN JE VOUS RAPPELE QU'A L'HEURE ACTUELLE, C'EST LE CAS, CAR IL Y A UN CONSEIL\_GENERAL DE LA\_REUNION QUI PREND UN CERTAIN NOMBRE DE DECISIONS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET SCOLAIRES, IL Y A UN CONSEIL\_ECONOMIQUE\_ET\_SOCIAL `CES` QUI FIXE LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA\_REUNION, IL Y A ENFIN UN CONSEIL\_REGIONAL QUI EST CHARGE DE TRACER LES ORIENTATIONS DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INVESTISSEMENT DANS VOTRE ILE. ET C'EST POURQUOI JE VOUDRAIS VOUS PARLER DU PROBLEME DE L'AUTONOMIE. JE VOUDRAIS VOUS EN PARLER, COMMENT JE L'ENTENDS, JE VOUDRAIS VOUS EN PARLER A CONDITION NATURELLEMENT QUE VOUS ECOUTIEZ MES EXPLICATIONS ET JE VOUDRAIS VOUS EN PARLER COMME JE LE FAIS POUR L'ENSEMBLE DES PROBLEMES QUI CONCERNENT LA DEMOCRATIE FRANCAISE. LA FRANCE NE FERA PAS SES CHOIX ESSENTIELS A-PARTIR DE RANNIFRES QUI DE CORTEGES FI I F FEDA SES CHOIX ESSENTIELS A-PARTIR DE LA

DERNIERS OU DE COURTOIS, ELLE FERA SES CHOIX ESSENTIELS A PARTIR DE LA REFLEXION DEMOCRATIQUE ET A PARTIR DU VOTE DE SES CITOYENS ET C'EST POURQUOI JE VOUDRAIS MAINTENANT REpondre A L'ARGUMENTATION QUI A ETE LA VOTRE. VOUS AVEZ PARLE TOUT A L'HEURE, M. LE MAIRE, DE VOTRE PREFERENCE, DE VOTRE CHOIX, EN\_FAVEUR DE L'AUTONOMIE. VOUS AVEZ INDIQUE QUE CE SERAIT UNE AUTONOMIE AU-SEIN DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, MAIS IL FAUT BIEN S'ENTENDRE SUR LE SENS DES MOTS. S'IL S'AGIT D'UNE AUTONOMIE ET SI VOUS LA DEMANDEZ POUR VOUS, IL FAUT NATURELLEMENT L'ACCEPTER DE PART ET D'AUTRE & CELA VEUT DIRE UNE AUTONOMIE POUR LA\_REUNION, MAIS CELA VEUT DIRE EGALEMENT UNE AUTONOMIE POUR LA METROPOLE ET JE NE FERAI PAS PESER SUR VOUS LA MENACE OU LE CHANTAGE DE DIRE QUE LA FRANCE METROPOLITAINE NE CONTINUERAIT PAS SON AIDE A LA\_REUNION, CAR BIEN ENTENDU LA FRANCE N'EST PAS UN PAYS EGOISTE ET C'EST DONC UN PAYS QUI DE TOUTE FACON A UNE POLITIQUE DE COOPERATION ET D'AIDE & MAIS A PARTIR DU MOMENT OU IL Y AURAIT AUTONOMIE D'UN COTE, IL Y AURAIT EGALEMENT AUTONOMIE POUR LA METROPOLE & C'EST-A-DIRE QUE DE PART ET D'AUTRE, CHACUN PRENDRAIT SUIVANT SA PROPRE RESPONSABILITE ET EN TENANT\_COMPTE DE SES PROPRES INTERETS LES DECISIONS QUI LE CONCERNENT. ALORS JE VAIS VOUS DONNER UN CERTAIN NOMBRE D'EXEMPLES ET JE VOUS CITERAI TROIS EXEMPLES, QUI CONCERNE LE SUCRE DE CANNE, QUI CONCERNE L'ELECTRICITE ET QUI CONCERNE LES ALLOCATIONS FAMILIALES

`DOM` JE PARLERAI D'ABORD DU SUCRE DE CANNE. QUELLE EST A L'HEURE ACTUELLE LA SITUATION ? LE COURS MONDIAL DU SUCRE DE CANNE EST A L'HEURE ACTUELLE D'ENVIRON 110 A 120 FRs LE QUINTAL, C'EST DONC LE PRIX QU'UNE REGION AUTONOME PEUT ESPERER TROUVER SUR LE MARCHE MONDIAL. IL EXISTE A L'HEURE ACTUELLE UN PRIX EUROPEEN, CE PRIX EUROPEEN EST DE 160 FRs 15 ET C'EST UN PRIX QUI RESULTE DE L'EFFORT DE SOLIDARITE DE NOS PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTE\_ECONOMIQUE\_EUROPEENNE `CEE` ET DE VOUS MEMES, CAR C'EST NATURELLEMENT UN PRIX QUI EST SUPPORTE PAR LE CONSOMMATEUR ET A CE PRIX DE 160 FRs LA COMMUNAUTE FRANCAISE METROPOLITAINE AJOUTE UNE PRIME SUPPLEMENTAIRE POUR LE PORTER A 176,60 POUR LA PRESENTE CAMPAGNE AINSI QUE 7FRs SUPPLEMENTAIRES PAR TONNE DE CANNES POUR LES PLANTEURS LIVRANT MOINS DE 1000 TONNES ET JE VOUS INDIQUE COMME JE L'AI DIT HIER, QUE CE PRIX SUPERIEUR AU PRIX EUROPEEN, SUPERIEUR DE 30 % AU PRIX MONDIAL SERA MAINTENU POUR LA PRESENTE CAMPAGNE. ALORS JE VOUS POSE LA QUESTION SUIVANTE : DANS-LE-CADRE DE L'AUTONOMIE, SANS DOUTE, POURRIEZ-VOUS CONTINUER A BENEFICIER DU PRIX EUROPEEN, MAIS PENSEZ-VOUS QU'IL SERAIT RAISONNABLE ET JUSTE D'ALLER DEMANDER AU CONSOMMATEUR METROPOLITAIN QUI A DROIT LUI AUSSI A LA DEFENSE DE SES INTERETS ET DE SES DROITS DE VERSER AUX PLANTEURS UN PRIX SUPERIEUR A CELUI QUI EST CONVENU DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE ET EST-CE QU'AU\_LIEU DE L'AUTONOMIE DANS CE DOMAINE, L'INTERET DES REUNIONNAIS N'EST PAS CELUI DE LA SOLIDARITE ?

`DOM` DEUXIEME EXEMPLE, J'AI PRIS UNE DECISION, M. LE MAIRE, QUE VOUS-MEME ET VOTRE CONSEIL\_MUNICIPAL AVAIENT CERTAINEMENT APPROUVEE. C'EST LA DECISION DE PROCEDER A LA NATIONALISATION DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET IL FAUT SAVOIR QUE DEPUIS CETTE NATIONALISATION LES TARIFS DE L'ELECTRICITE EN METROPOLE ONT AUGMENTE DE 25 % ALORS QUE LES TARIFS DE L'ELECTRICITE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ONT ETE STABILISES OU ONT MEME CONNU UNE REDUCTION DE 5 %. OR QUI A PAYE LA DIFFERENCE ? CE SONT LES CONSOMMATEURS METROPOLITAINS CAR LA NATIONALISATION VEUT DIRE QUE DESORMAIS IL Y A UN COMPTE UNIQUE POUR L'ELECTRICITE EN METROPOLE ET DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET AINSI DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITE LA HAUSSE DES TARIFS EN METROPOLE S'EST ACCOMPAGNEE DE LA STABILITE OU DE LA BAISSSE DANS LES DEPARTEMENT D'OUTRE-MER. ENFIN, NOUS VENONS

D'ENTREPRENDRE, VOUS LE SAVEZ, L'AMENAGEMENT DE LA RIVIERE DE L'EST QUI EST FINANCE PAR EDF. EH BIEN SI CELA N'ETAIT PAS ELECTRICITE DE FRANCE, SI C'ETAIT ELECTRICITE AUTONOME DE LA\_REUNION, OU TROUVERIEZ-VOUS LES 240 MILLIONS DE FRANCS NECESSAIRES POUR PROCEDER A CETTE REALISATION ET DEMANDERIEZ-VOUS A LA POPULATION REUNIONNAISE QUI EST ICI DEVANT VOUS DE MAJORER LES TARIFS D'ELECTRICITE LOCALE POUR OBTENIR LE FINANCEMENT DE CE TRAVAIL ? MAIS JE VAIS ALLER PLUS LOIN ET JE VOUDRAIS ELEVER UN PEU LE DEBAT CAR IL N'Y A PAS SEULEMENT DES QUESTIONS D'INTERET, IL Y A LES PROBLEMES FONDAMENTAUX DE NOTRE EPOQUE, C'EST-A-DIRE LE PROBLEME D'ABORD DU DEVELOPPEMENT

DOM LE PROBLEME DU DEVELOPPEMENT C'EST UN GRAND DEBAT MONDIAL. IL NE SE POSE PAS, A L'HEURE ACTUELLE, SEULEMENT A LA\_REUNION, IL SE POSE DANS LE MONDE ET JE PEUX EN PARLER PLUS QUE QUICONQUE AYANT PRIS L'INITIATIVE AU NOM DE LA FRANCE D'ORGANISER A PARIS UNE CONFERENCE ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT QUI SONT MAJORITAIRES DANS CETTE CONFERENCE POUR TRAITER LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT

DIALOGUE NORD-SUD CCEI. EH BIEN, IL Y A UNE CHOSE QUI EST SURE, C'EST QU'A L'HEURE ACTUELLE POUR FAIRE FACE AU DEVELOPPEMENT INDISPENSABLE DE NOMBREUX PAYS EN DEVELOPPEMENT DU MONDE, IL N'Y A PAS UN EXCEDENT DE RESSOURCES, IL Y A UNE INSUFFISANCE DE RESSOURCES ET LORSQUE VOUS PARLIEZ TOUT A L'HEURE, M. LE MAIRE, DE CES POPULATIONS REUNIONNAISES, EN EFFET VENUES DE PARTOUT SUR CETTE TERRE ET DONT JE RECONNAISSAIS HIER L'ACCUEIL AMICAL ET CHALEUREUX, QU'ILS SOIENT VENUS DU CONTINENT VOISIN, QU'ILS SOIENT VENUS DU CONTINENT INDIEN, QU'ILS SOIENT VENUS DE LA CHINE, M. LE MAIRE, VOUS CITIEZ LEUR EXEMPLE, EH BIEN JE VOUS DEMANDE DE ME DIRE SI DANS AUCUN DE CES PAYS A L'HEURE ACTUELLE, LE NIVEAU\_DE\_VIE, D'UNE\_PART, ET LE NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE, D'AUTRE\_PART, SE COMPARENT ET DE LOIN AU NIVEAU\_DE\_VIE ET AU NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE QUI EST CELUI DE LA POPULATION REUNIONNAISE

DOM C'EST POURQUOI SI L'ON VEUT TRAITER LE PROBLEME DU DEVELOPPEMENT, IL FAUT LE FONDER SUR LA SOLIDARITE AU\_LIEU DE VOULOIR LE FONDER SUR L'AUTONOMIE. L'AUTONOMIE POUR LA\_REUNION CE SERAIT UN ELOIGNEMENT AVEC TOUTES LES CONSEQUENCES QUI RESULTERAIENT COMME CHAQUE FOIS DU DESSERREMENT DES LIENS DE LA SOLIDARITE ET ENFIN JE VOUDRAIS VOUS PARLER D'UN AUTRE ELEMENT QUI EST IMPORTANT. C'EST QUE DANS LE MONDE A L'HEURE ACTUELLE, VOUS SAVEZ BIEN QU'IL EXISTE PARTOUT ET DESORMAIS DANS L'OCEAN INDIEN, LA RIVALITE DES SUPER-PUISSANCES. ETES-VOUS SURS QUE L'ELOIGNEMENT DE LA\_REUNION DE LA METROPOLE NE SERAIT PAS POUR ELLE L'OCCASION DE SE VOIR RAPPROCHER D'AUTRES PUISSANCES COMME CECI SE PRODUIT A L'HEURE ACTUELLE DANS D'AUTRES PAYS OU DANS D'AUTRES REGIONS VOISINES. ALORS JE VOUS AI DIT POURQUOI JE CONSIDERE QUE L'AUTONOMIE N'EST PAS CONFORME A L'INTERET PROFOND DE LA POPULATION REUNIONNAISE ET D'AILLEURS ETANT PRESIDENT D'UNE REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE, JE SAIS ET J'ANNONCE A L'AVANCE QU'ELLE CONTINUERA A LE DIRE PAR SON SUFFRAGE

DOM MAIS JE VOUDRAIS VOUS DIRE MAINTENANT QUELLES SONT LES DIRECTIONS QUE NOUS PROPOSONS POUR LE PROGRES DE LA\_REUNION CAR VOUS AVEZ PARLE A JUSTE TITRE DU PROBLEME DE L'HOMME ET JE DIRAI EN PRESENCE DE LA DELEGUEE A LA CONDITION FEMININE PASQUIER NICOLE, LE PROGRES DE L'HOMME ET DE LA FEMME. EH BIEN, CE PROGRES LA FRANCE \_COMPTE LE FONDER SUR LA SOLIDARITE ET SUR LA RESPONSABILITE. NOUS VIVONS DANS UN MONDE DANS LEQUEL VOUS SAVEZ PARFAITEMENT QUE LES LIENS AU\_LIEU DE SE DESSERRER SE RESSERRENT ET PUISQU'IL EXISTE ENTRE LA TERRE JADIS DESERTE DE LA\_REUNION ET LA METROPOLE DES LIENS VIEUX DE TROIS SIECLES, JE CROIS QUE L'AVENIR DE LA\_REUNION NOUS DEVONS LE RECHERCHER DANS LE RESSERREMENT DE LA SOLIDARITE ET EN-

PARTICULIER DE LA SOLIDARITE ECONOMIQUE QUI PERMETTRA AUX JEUNES REUNIONNAIS D'AVOIR LES CHANCES DE PROMOTION ET D'EMPLOI QU'UNE VASTE ECONOMIE DE 55 MILLIONS D'HABITANTS SERA CAPABLE DE LEUR PROPOSER ET DE LEUR FOURNIR PRINCIPALEMENT SUR\_PLACE. ET JE PENSE EGALEMENT QUE CET AVENIR DOIT SE FONDER SUR LA RESPONSABILITE CAR DANS LES ARGUMENTS QUE VOUS AVEZ DEVELOPPES EN\_FAVEUR DE L'AUTONOMIE IL Y A LA REPONSE A UNE ASPIRATION DONT JE COMPRENDS LE PRINCIPE QUI EST L'ASPIRATION A LA RESPONSABILITE DE LA PART DES REUNIONNAISES ET DES REUNIONNAIS. ET CETTE RESPONSABILITE ILS POURRONT L'EXERCER DE PLUS EN PLUS LARGEMENT AU\_TRAVERS DE LEURS INSTITUTIONS ELUES CAR LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT CONSISTE A DEVELOPPER LA RESPONSABILITE DES COLLECTIVITES LOCALES, COMMUNALES ET DEPARTEMENTALES ET AINSI LES COMMUNES DE LA\_REUNION, LE DEPARTEMENT DE LA\_REUNION POURRONT DANS L'AVENIR EXERCER PLUS LARGEMENT LEURS RESPONSABILITES ET LEURS CHOIX. VOILA CE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE ET JE SOUHAITE QUE CETTE EXPLICATION AU-DELA DES SLOGANS, AU-DELA DES INSCRIPTIONS ORCHESTREES SUR DES PANCARTES, JE SOUHAITE QUE CETTE EXPLICATION AILLE JUSQU'A LA CONSCIENCE ET JUSQU'AU JUGEMENT DES HABITANTS DE SAINT-LOUIS ET QU'AINSI ILS PUISSENT LE MOMENT VENU SE PRONONCER DEMOCRATIQUEMENT SUR LE CHOIX QU'ELLE PROPOSE POUR L'AVENIR DE LA SOCIETE REUNIONNAISE

DOM` M. LE MAIRE, JE VOUS AI REGARDE EN ARRIVANT COMME J'AI REGARDE LES MEMBRES DU COMITE D'ACCUEIL QUE JE REMERCIE D'ETRE DEVANT MOI ET J'AI VU QUE VOUS PORTIEZ L'INSIGNE DE VOTRE FONCTION, C'EST-A-DIRE UNE ECHARPE TRICOLORE, J'AI REGARDE EGALEMENT LA CHARMANDE MISS SAINT-LOUIS ET J'AI VU QUE LES FLEURS DE BIENVENUE QUI M'ETAIENT OFFERTES AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-LOUIS, PORTAIENT EN DIAGONALE LE RUBAN TRICOLORE ET C'EST POURQUOI PUISQU'IL S'AGIT DE LA PREMIERE VISITE D'UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE EN VISITE OFFICIELLE A SAINT-LOUIS, JE VAIS MAINTENANT VOUS INVITER A CHANTER AVEC MOI, M. LE MAIRE, MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, MESDAMES ET MESSIEURS LES HABITANTS DE SAINT-LOUIS, NOTRE HYMNE NATIONAL